

Rév. F. Charron, X

LE PROGRES DU GOLFE

DIRECTEUR: EUDORE GOUTURE

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN!

Notes et commentaires

Le danger de la dépopulation en France. — Quand donc les catholiques de langue anglaise auront-ils leur journal quotidien? — La besogne du Congrès de la Paix.

La revue scientifique parisienne, "La Nature", apporte dans son numéro du 8 mars dernier les statistiques officielles publiées par le Ministère français touchant les pertes de la population française depuis 1913.

Ces données statistiques ne valent que pour les 77 départements que l'ennemi n'a pas envahis: les onze autres, où l'ennemi a séjourné plus ou moins longtemps, n'ont pas encore de chiffres certains. De même, ces chiffres ne tiennent pas compte des 1,400,000 morts à la guerre.

En 1913, 604,811 naissances et 587,445 décès: différence, 17,366.

En 1914, 594,222 naissances et 647,549 décès: différence, 53,327.

En 1915, 387,806 naissances et 655,146 décès: différence, 267,340.

En 1916, 315,087 naissances et 607,742 décès: différence, 292,655.

En 1917, 343,310 naissances et 613,148 décès: différence, 269,838.

Soit une perte de 883,160 habitants. Ajoutons à ces pertes nettes le million et demi de soldats tués et nous arrivons à une diminution de deux millions et demi dans la population française.

Et il y a aussi 800,000 réformés et blessés, diminués dans leur activité. Comme compensation, l'Alsace-Lorraine donnera 400,000 hommes d'origine française. Pauvre France, éternelle!

Le "Droit" du 15 mars relevait une note du "Catholic Register" de Toronto, ainsi conçue: "Deux millions de catholiques en Hollande soutiennent 25 journaux catholiques quotidiens. Les dix-huit millions de catholiques aux Etats-Unis ne sont pas capables d'en soutenir un".

Le "Droit" reprendait:

"Distinguez s'il vous plaît. Il y a 18 millions de catholiques aux Etats-Unis, très bien, mais ce chiffre comprend les catholiques de toutes les langues. Il est absolument contraire aux faits de dire que les catholiques américains ne sont pas capables de soutenir un seul journal catholique quotidien pour la bonne et simple raison qu'il y a aux Etats-Unis plusieurs journaux catholiques quotidiens. Les Franco-Canadiens pour leur part en soutiennent six, et les Allemands, les Polonais, les Bohémiens en soutiennent aussi plusieurs. Pour rester dans les cadres de la vérité, il faudrait peut-être dire que les catholiques de langue anglaise sont les seuls qui ont été jusqu'ici incapables d'organiser et de soutenir un journal catholique quotidien. S'ils ne soutiennent pas un seul jour-

nal catholique quotidien, ils encouragent cependant un grand nombre de journaux neutres ou protestants. Nos catholiques de langue anglaise ont une curieuse manière de faire le recensement des forces catholiques. Ils regardent autour d'eux, se considèrent les seuls catholiques, et ce qu'ils ne possèdent pas, ils déclarent que LES CATHOLIQUES ne l'ont pas. Un point, c'est tout. C'est un procédé injuste et envers la religion et envers les groupes catholiques qui s'imposent de grands sacrifices—pour ne mentionner que le cas qui nous occupe—pour soutenir de nombreux quotidiens".

La paix est annoncée pour la fin d'avril ou pour le commencement du mois de mai.—Au milieu des bruits de révolution et d'anarchie qui nous viennent de partout, beaucoup de gens sont portés à trouver que les délibérations de la Conférence de Versailles vont bien lentement. Se doute-t-on de la quantité de problèmes qui occupent les délégués de l'univers? Le Congrès de Vienne (1814-1815) dura huit mois; et il n'est pas question de comparer le gâchis du temps à l'impossible situation d'aujourd'hui.

Veut-on avoir une idée des problèmes qui doivent se régler à Paris? Voyez la liste qui suit: Il faut donner une solution aux difficultés qu'offrent:

La question russe. Et ici se greffent les questions bolchéviques, du front d'Archangel, des armées sibériennes tchéco-slovaques, anglaises, canadiennes, américaines, françaises et japonaises.

La question russo-roumaine. Rivalités des Roumains et les Russes en Bessarabie, des Ukrainiens et des Roumains en Bukovine.

La question serbo-roumaine, rivalité au sujet du Banat de Temervar.

La question bulgare-roumaine, indemnités et Dobroudja.

La question arménienne, la question albanaise, la question de l'Épire, la question syrienne, prétentions grecques, arabes, italiennes, serbes, bulgares, françaises et anglaises sur les territoires turcs.

La question Yougo-slave et albanaise; rivalité de l'Italie et de la Serbie, de l'Italie et de la Grèce, sans compter les chicanes italo-grecques à propos du Dodécacanèse.

La question du Trentin, et la question Monténégrine.

La question polonaise: luttés de la Pologne nouvelle pour ses frontières contre les Bolchéviques, les Ukrainiens,

les Tchéco-Slovaques et les Allemands; Dantzig.

La question tchéco-slovaque; des bouches sur l'Adriatique, la Bohême allemande.

La question hongroise: les Roumains de Transylvanie, les Serbes du Banat, et aussi le bolchévisme de Buda-Pesth.

La question de l'Autriche allemande, qui veut s'unir à la grande fédération républicaine allemande.

La question finlandaise, prétentions russes et suédoises; les îles d'Aland.

Les questions esthonienne, lithuanienne, de Courlande, cosaque, caucasienne.

La question du Sleswig-Holstein, réclame par le Danemark.

La question d'Alsace-Lorraine, et son corollaire, la question de la rive gauche du Rhin, concédée à la France et à la Belgique ou neutralisée.

La question du Luxembourg et du Limbourg, celle des bouches de l'Escaut, rivalité hollandano-belge.

Les prétentions suisses sur le Rhin ou le Rhône.

La question égyptienne (et peut-être celle de Gibraltar, que l'Espagne veut récupérer).

La question irlandaise.

La question des colonies d'Afrique, d'Asie (Kiao-Tchéou) et d'Océanie. Prétentions sud-africaine, belges, françaises, portugaises, et anglaises en Afrique. Prétentions japonaises en Chine, où le Japon mène une politique d'étouffement. Prétentions japonaises, australiennes et néo-zélandaises sur les îles allemandes de l'Océanie. Le projet wilsonien de confier les ex-possessiones allemandes à des "mandataires" de la Société des Nations.

La constitution de la Société des Nations.

La question des responsabilités de la guerre, et des châtiments: que faire du Kaiser? Qui est responsable du mauvais traitement des prisonniers chez les Centraux?

La question des réparations et indemnités. Combien paiera l'Allemagne et de quelle façon?

La question de la flotte allemande, vaisseaux de guerre et vaisseaux marchands.

Etc., etc., etc.

La liste est-elle assez édifiante? Et peut-on croire qu'il suffit de travailler qu'un peu de heures par jour pendant quatre mois pour régler toutes ces difficultés, entendre tous les plaignants et rendre justice en connaissance de cause?

JACQUES.

pendant que la disposition des plantes vivaces soit encore agrémente par une judicieuse distribution de plantes annuelles dont les fleurs multicolores viennent à leur temps relever l'éclat des plates-bandes. C'est à cette époque que chaque printemps, tous les agents reçoivent du département un choix de graines propres à être mises en terre dans n'importe quelle partie du pays de Halifax à Vancouver, et de Windsor à Saskatoon. Pourvus des instructions qui leur permettent de tirer les meilleurs effets de couleurs de toutes ces superbes fleurs, il leur est ensuite facile de transformer l'entourage ordinairement monotone des gares, en un gai parterre fleuri.

Il est intéressant de remarquer que tous les employés qui occupent leurs loisirs à ce mouvement, y donnent leur temps volontairement, sans autre ambition que celle de concourir pour les prix accordés par la compagnie à ceux qui obtiennent les meilleurs résultats.

NAISSANCE

M. et Madame Philippe Roy ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 21 avril, et baptisée le lendemain sous les noms de Marie-Alice-Gertrude-Jeanne-d'Arc. Parrain et marraine M. et Mme S. Vachon, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Madame Joseph Lepage.

MILLE ET UN JOURS EN PRISON.

Nous accusons réception de l'intéressant ouvrage où le Dr Béland, qui fut prisonnier des Allemands à Berlin, raconte ses souvenirs et impressions, et qui est intitulé "Mille et un jours en prison". Ce volume est en vente chez M. J.-H. Courchesne, libraire, rue St-Germain Est. Nos remerciements.

Les Cies d'Express et le pillage de marchandises confiées a leurs soins

Il ne se passe pas de semaine que nous n'entendions quelque plainte toujours sérieuse contre les Compagnies de Messageries ou d'Express qui sont chargées du transport des colis et marchandises sur le chemin de fer du Gouvernement, l'Intercolonial. S'il faut en croire les nombreuses personnes qui se plaignent de ne pas recevoir leurs "effets", les actes de pillage et de brigandage, dont se rendent coupables certains employés de ces Compagnies affectés à la manutention des marchandises confiées à leurs soins, se multiplieraient d'une façon odieuse et dégoûtante, au grand dam et dommage du public ou des particuliers qui en sont les victimes.

Nous attirons l'attention du député de Rimouski, M. D'Anjou, et des autres députés de notre région au Parlement fédéral, sur cet important sujet d'intérêt public.

Le manque d'espace nous empêche d'en dire davantage aujourd'hui. Nous y reviendrons prochainement.

La Belgique en guerre

Récemment dans une conférence donnée à Mons, qu'il terminait par une vibrante péroraison disant que la Belgique devrait être le siège de la Société des Nations, M. Viviani, après avoir narré avec éloquence les événements d'août 1914 disait: "La Belgique était morte, mais, grâce à son sacrifice, la France était debout".

Morte! C'est possible, mais sa résurrection n'en a été que plus éclatante et plus remarquable! Et cette résurrection est parfaitement mise en évidence par un album publié récemment, dont chaque page est un document montrant, prise sur le vif, l'active participation du petit royaume et de son grand Roi, dans la formidable lutte durant laquelle l'espérance et la volonté n'ont pas failli un instant.

Le petit peuple dont l'activité économique était si intense avant la guerre ne devait pas facilement se laisser abattre durant les épreuves que la guerre devait lui faire subir et des manifestations de son activité se sont affirmées dans tous les domaines. L'artillerie, l'infanterie, l'aviation, l'armée entière a été complètement reconstituée, rééquipée avec tous ses services y compris la fabrication des munitions, la croix rouge, l'intendance, la rééducation des mutilés, etc. La guerre en Afrique, les portraits des personnages ayant joué un rôle important, les endroits où se sont passés les faits mémorables, l'oeuvre de secours, sont tous à tous vus dans la "Belgique en Guerre" dont le texte est dû à Maurice Maeterlinck, Cyriel Buisse et L. Dumont-Wilden.

Les premières pages portent les fac-similés de lettres des premiers ministres durant l'exil MM. de Brocqueville et Coorman et voici l'une d'elles: "L'Album de "La Belgique en Guerre" sera pour l'histoire de notre pays un document de première valeur.

"Par une inspiration heureuse il place sous les yeux les figures nationales les plus augustes et les silhouettes les plus marquantes du temps de guerre.

"Il présente la synthèse des oeuvres de solidarité et de bienfaisance qui se sont multipliées avec les souffrances et les misères, et leur ont prodigué toutes les ressources de la science et toutes les consolations du dévouement.

"L'Album dit en des paroles autorisées et montre par des illustrations suggestives ce qu'un peuple indomptable peut souffrir pour l'honneur et endurer pour le droit.

"Des pages accusatrices conserveront à la prospérité le réquisitoire vengeur des ruines qui ne peuvent pas mentir.

"Des feuillets glorieux racontent l'héroïsme stoïque et silencieux de nos soldats, citoyens et campagnards, bourgeois et ouvriers, flamands et wallons, qui formeront le faisceau de leurs héroïsmes pour défendre le coin de terre sacré, longtemps suprême refuge, et pour ensuite reconquérir le sol tout entier de la patrie bien-aimée.

"Cet album fera revivre pour les générations futures des jours à la fois sombres et radieux, pleins de tristesses et riches de beauté, qui resteront le souvenir le plus noble de la Belgique d'aujourd'hui et la leçon la plus haute pour la Belgique de demain".

COOREMAN.

La publication de cet album est heureuse car il témoigne de la part importante prise par la Belgique, et parfois méconnue, à la défense du front, dans le secteur important de l'Yser, que les Allemands ont essayé plusieurs fois de percer pour atteindre Calais.

Édité avec luxe, bien illustré, "La Belgique en Guerre" est un de ces documents que l'on voit avec intérêt et que l'on conservera comme un beau souvenir de la Grande Guerre.

Nos remerciements à M. le professeur De Bray pour l'envoi gracieux d'un exemplaire.

Discours de M. Em. D'Anjou, M. P.

A LA CHAMBRE DES COMMUNES. LE 9 AVRIL, SUR LA MOTION DE SAM HUGHES RELATIVE AUX INSOUIS.

Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'attention le discours de l'honorable député de Brantford (M. Cockshutt). Je voudrais qu'il puisse comprendre mes paroles aussi bien que j'ai compris les siennes. J'ai cru comprendre que l'honorable député de Brantford semble vouloir dire que, si la conscription a été établie dans le pays, la grande coupable c'est la province de Québec. Eh bien, monsieur l'Orateur, la province de Québec s'est opposée à l'adoption de la loi de conscription parce que c'était son droit de le faire. Elle était en bonne compagnie, puisque l'Australie, l'une des colonies les plus importantes de l'Empire britannique, dans deux circonstances, s'est opposée à la passation d'une loi de conscription, par deux référendums et lors d'un appel au peuple; l'Irlande s'est opposée à la passation d'une loi de conscription, non pas parce que les Irlandais sont des lâches, car les Irlandais, quand il s'agit de leurs droits, savent se battre, mais parce qu'ils considéraient que c'était contraire à leur intérêt et que l'Irlande, comme toutes les parties de l'Empire, avait fait sa quote-part dans la guerre qui vient de se terminer.

Il est évident, monsieur l'Orateur, que nos amis de la province d'Ontario profitent de toutes les circonstances pour jeter du discrédit sur la province de Québec et pour lui lancer l'injure. J'ai l'honneur de représenter un comté qui a fourni largement sa part dans cette guerre. Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de députés de la province d'Ontario qui puissent se vanter de compter, parmi ceux qui sont allés se battre pour la civilisation et la liberté, des soldats qui ont obtenu la croix de Victoria, comme le lieutenant Briand et le lieutenant Kaebel, qui sont des électeurs du comté que j'ai l'honneur de représenter dans cette Chambre.

La province de Québec a voulu faire son devoir et elle l'a fait. Mais, il ne faut pas oublier, monsieur l'Orateur, que l'enrôlement volontaire marchait parfaitement bien dans le pays et que, s'il a été arrêté, c'est sur les ordres du premier ministre, dans une lettre adressée à l'ancien ministre de la Milice (sir Sam Hughes), lui disant que ça allait trop vite et qu'il fallait mettre un frein à l'enrôlement volontaire qui marchait trop bien. Et pourquoi ces ordres ont-ils été donnés? Parce que, dans ce temps-là, nos amis de l'autre côté de cette Chambre avaient l'intention d'imposer la conscription, non pas tant pour gagner la guerre, mais, comme l'ont dit tous les orateurs qui m'ont précédé, de ce côté-ci de la Chambre, pour gagner les élections et garder le pouvoir.

Monsieur l'Orateur, la motion qui est présentée devant cette Chambre est, pour moi, une injure à la population du pays. Le Canada a fait largement sa part dans la guerre qui vient de se terminer et il me semble, aujourd'hui, alors que l'on est à la veille de signer le traité de paix définitif, que l'on devrait se montrer plus magnanime, que le Gouvernement devrait non pas passer des lois uniformes pour punir tous les insoumis, mais, au contraire, passer une loi d'amnistie générale et accorder à tous ces jeunes gens une paix réelle et durable. Car, comme je le disais dans les remarques que j'ai faites sur l'adresse en réponse au discours du trône, la plupart de ces jeunes gens étaient de bonne foi, surtout les cultivateurs et les fils de cultivateurs qui ont pensé qu'il était plutôt de l'intérêt du pays qu'ils restent sur la terre pour la cultiver et lui faire produire les provisions destinées à nourrir nos soldats de l'autre côté. Et, d'ailleurs, le Gouver-

nement l'a parfaitement compris, —malgré que ce soit surtout dans un but politique qu'il l'ait fait,—lorsqu'il a passé un arrêté en conseil, quelque temps avant les élections, pour exempter du service militaire les cultivateurs et les fils de cultivateurs. Par conséquent, les jeunes gens qui ne sont pas mis en règle avec la loi, qui ont jugé qu'il valait mieux rester sur leurs terres pour cultiver, ne sont pas tout à fait coupables, parce qu'ils ont suivi l'avis que le Gouvernement leur donnait, et parce que l'on disait dans la province d'Ontario que les cultivateurs ne seraient jamais appelés pour faire du service militaire, parce qu'il était important de produire beaucoup pour aider les Alliés. D'ailleurs, l'honorable ministre des Travaux publics l'a dit lui-même, dans son discours sur l'adresse, qu'il était plus urgent, en 1917, de construire des navires pour transporter nos provisions de l'autre côté que d'envoyer des hommes pour y augmenter nos effectifs.

Par conséquent, monsieur l'Orateur il me semble qu'une motion du genre de celle présentée cet après-midi par l'honorable député de Victoria et Haliburton (sir Sam Hughes) ne devrait pas être adoptée par cette Chambre, mais que tous les députés devraient protester et voter contre une telle résolution, que tous les députés animés de bons sentiments, de sentiments patriotiques et désirent la paix au Canada, devraient se donner la main pour demander au Gouvernement de passer immédiatement une loi d'amnistie et de cesser ses persécutions à l'égard des jeunes conscrits qui, je le répète, ont agi de bonne foi. L'exemple est venu de haut. Ils ont eu l'exemple des candidats unionistes qui leur ont prêché, dans tous les comtés du pays, lors des dernières élections, qu'ils n'avaient rien à craindre s'ils votaient pour le gouvernement d'union, que les cultivateurs ne seraient pas dérangés et auraient la liberté de rester sur leurs terres pour produire et de cette façon travailler au triomphe des Alliés.

Monsieur l'Orateur, l'autre jour, dans cette Chambre, l'honorable député de Beauce (M. Beland) posait une question au premier ministre intérimaire, l'honorable ministre des Finances (Sir Thomas White) lui demandant si c'était l'intention du Gouvernement de faire disparaître la loi du service militaire. Nous n'avons obtenu de l'honorable premier ministre intérimaire qu'une réponse assez évasive. J'espère que cette loi disparaîtra avec la signature du traité de paix. Pour ma part, lorsque la démobilisation sera terminée, lorsque la

paix sera signée définitivement, si le Gouvernement ne juge pas à propos de rappeler cette loi, je demanderai—et j'espère que j'aurai un secondeur dans cette Chambre—que cette loi disparaisse à jamais des statuts du Canada. Les représentants de toutes les nations qui siègent actuellement à la conférence de la paix, et qui seront appelés à signer le traité de paix, veulent que la conscription disparaisse de tous les pays, car la dernière a été faite dans le but de détruire le militarisme. Nous sommes battus contre les Allemands pour détruire cette plaie du militarisme que l'on nous a infligée ici, au Canada, par la loi du service militaire obligatoire. Il est important que cette loi soit abolie pour toujours, car, après la guerre gigantesque qui vient de se terminer, nous ne sommes pas près d'avoir des guerres, et il n'y a aucune raison pour le Canada de garder dans ses statuts une loi semblable.

En terminant, monsieur l'Orateur, je dois déclarer que je suis absolument opposé à la présente résolution, et que, si j'ai un vote à donner, je le donnerai de grand cœur pour qu'elle soit défective, car ce n'est pas dans l'intérêt du pays qu'elle est présentée. On prêche un peu partout, de ce temps-ci, la paix, l'unité, l'harmonie au Canada. Dans les journaux, dans cette Chambre, l'on voudrait que tous les éléments disparates qui composent le Canada s'unissent dans un but commun: l'intérêt du pays. Pourquoi alors soumettre à cette Chambre des questions qui ne sont pas de nature à établir l'union mais, au contraire, à semer la désunion? Il est temps que cela finisse. Il est temps que nous comprenions que nous sommes tous des Canadiens, non pas des habitants de la province de Québec ou de la province d'Ontario, mais tout simplement des Canadiens et que nous devons toujours travailler tous tant que nous sommes à la prospérité du pays, afin que la paix et la concorde renaissent au Canada, et cela, dans l'intérêt bien compris de notre commune patrie.

(Débats des Communes, 9 avril 1919)

Lettre ouverte à M. H. Boulay

Cher monsieur Boulay,

J'ai été heureux comme tous les membres du Comité pour l'érection d'un monument aux héros de la grande guerre, de constater que vous vous intéressiez à ce projet, de même que les conseils de la paroisse de Sayabec et du Village Saindon.

Vous suggérez que le monument soit érigé non seulement à la mémoire du Capitaine Brillant et du Sergent Keable, mais à la mémoire de tous les braves de notre district tombés dans la dernière guerre. Permettez-moi de vous dire que dès le début de l'organisation ça été le but du Comité de commémorer le souvenir de tous ces héros de notre district et que tout le travail a été fait jusqu'ici dans ce sens et pour arriver à cette fin. Nous nous accordons donc parfaitement sur ce point.

Maintenant les résolutions que vous citez suggèrent que le monument soit érigé dans l'une ou l'autre des paroisses où résident les familles de nos deux héros les plus marquants.

Nous comprenons le désir des municipalités de Sayabec. Il n'est que naturel et est une preuve d'excellents sentiments.

Mais comme la famille du Capitaine Brillant, Croix Victoria et Croix Militaire, réside A RIMOUSKI; que de plus le mouvement est parti de Rimouski, je crois que vous admettriez de bonne grâce que le désir de notre ville est aussi légitime.

Sous ces circonstances et vu que le monument honorerait la mémoire de tous ceux de notre district judiciaire, y compris Cap-Chat et Ste-Anne des Monts, qui sont morts sous les drapeaux, nous croyons que le choix du chef-lieu du district pour son érec-

tion, devrait rencontrer l'assentiment général.

Si nous voulons édifier quelque chose de digne de ces grands morts, il faut l'union de toutes les énergies. Il est impossible d'ériger des monuments de ce genre dans toutes les paroisses qui ont de légitimes aspirations, et de risquer un insuccès en divisant nos efforts.

Je suis convaincu, cher Monsieur, qu'après ces explications, les conseils de Sayabec et vous-même, oubliant dans l'intérêt général un noble désir que nous apprécions et comprenons, vous unirez vos efforts aux nôtres et à ceux de toutes les paroisses du district pour un grand et beau succès.

L'ombre du Sergent Keable, frappé au poste qui lui avait été confié, sera heureuse de se ranger à Rimouski sous le commandant de son brave Capitaine Jean Brillant.

Un membre du Comité Central.

Embellissement des gares de chemins de fer

Avec la venue du printemps, plus de huit cents parterres et jardins dispersés le long des voies du Pacifique Canadien vont requérir toute l'attention des chefs de gares et de sections, ainsi que des autres employés qu'intéresse la campagne inaugurée par la compagnie il y a quelques années dans le but de rendre plus attrayants les abords des gares et autres constructions sises sur le parcours des trains-voyageurs. Le département floral, dont les bureaux sont à Montréal, s'occupe particulièrement de simplifier le travail d'embellissement en fournissant une foule de plantes vivaces qui donnent pendant une bonne partie de la belle saison d'abondantes et jolies fleurs, sans que leur entretien exige beaucoup de soins de la part des chefs de gares. Il faut

pendant que la disposition des plantes vivaces soit encore agrémente par une judicieuse distribution de plantes annuelles dont les fleurs multicolores viennent à leur temps relever l'éclat des plates-bandes. C'est à cette époque que chaque printemps, tous les agents reçoivent du département un choix de graines propres à être mises en terre dans n'importe quelle partie du pays de Halifax à Vancouver, et de Windsor à Saskatoon. Pourvus des instructions qui leur permettent de tirer les meilleurs effets de couleurs de toutes ces superbes fleurs, il leur est ensuite facile de transformer l'entourage ordinairement monotone des gares, en un gai parterre fleuri.

PACIFIQUE CANADIEN

A QUAND VOTRE VOYAGE DANS L'OUEST ?
Utilisez le réseau de chemin de fer par excellence.
Trains quotidiens directs entre l'Est et l'Ouest.
Service sans égal.
Wagons-lits et wagons-touristes des plus modernes
Bureaux des billets, 30 rue St-Jean, Château Frontenac et Gare du Palais, Québec.
CHAS. A. LANGEVIN,
Agent du Trafic-Voyageurs, Agence générale de chemins de fer et lignes de paquebots océaniques.

COLLECTIONS

Salaire, Loyer, Jugements, Billets et Réclamations de toute nature collectés au pourcentage partout. Nous pouvons avoir votre argent.
Agence Mercantile VANIER
Dept. 155 St-Jacques, Montréal.

TERRES A VENDRE

Une terre située sur la route Nationale Lévis-Jackman, à un mille de la station, un mille de l'église, 7 milles de la ville.
A vendre avec tous les instruments aratoires, chevaux, bêtes à cornes, centrifuges, etc., etc. S'adresser pour informations à OLIVIER JACQUES, Marbrier, Lévis. 2-4fp.

A VENDRE

Maison à 2 étages, à proximité de la station de Luceville. Très bonnes conditions. S'adresser au propriétaire, M. C. E. RIVARD, peintre. 2-4f. p.

Modes du Printemps

Mme THOMAS PINEAULT a le plaisir d'annoncer à sa clientèle qu'elle ouvrira son exposition de modes du printemps, lundi prochain, 7 avril.
Comme d'habitude dames et demoiselle y trouveront un choix complet de chapeaux pour tous les goûts et dans tous les prix.

AUBAINE

Pour chaque achat de \$10.00 au comptant le même jour, les clientes auront droit à une prime consistant en belles blouses en voile, jolis collets et bonnets de boudoir.
MME THOS. PINEAULT.
52 4fs Rue St-Germain.

A VENDRE

Une terre avec bâtisses, à St-Léon le Grand, Co. Matane et à bonnes conditions. S'adresser au notaire G. L. DIONNE, Amqui. 3-4-5-6

**Toujours Prêtes—
Toujours Délicieuses**

"HELLO! C'est toi Marie? J'amène un de mes amis dîner avec nous, je crois qu'il est un peu tard, mais ne pourrais-tu pas."
"Mais certainement Jean! Ça ne dérange pas du tout et puis j'ai toujours sous la main les fèves au lard 'Davies', pour ces circonstances."

"A la bonne heure. Je savais que tu étais prévoyante. C'est bien, oui, bonjour."
Tout ce qu'elle eut à faire fut de chauffer les fèves au lard et de les servir. Tous goûtèrent ce repas satisfaisant et on la félicita de sa prévoyance. Encore une fois elle pu dire merci aux

**Les Fèves au Lard
Davies**

N'avez-vous jamais servi ce plat délicieux sur votre table? Si non, ayez en de suite. Ne vous figurez pas qu'elles sont seulement comme toutes les autres que vous connaissez. Attendez avant de les juger et alors soyez impartial. Dites-vous qu'elles sont différentes des autres—délicieuses—satisfaisantes et vous ne serez pas déçu.



15 cts. la boîte de 15 ozs.

Ayez en toujours quelques boîtes en réserve et dès maintenant achetez les fèves au lard "DAVIES".

Commandez les aujourd'hui à votre épicière

The William Davies Co., Limited
Toronto and Montreal

Commission Canadienne des vitres, License Packer's Nos. 13-50 et 13-54

A VENDRE POUR HOTEL
écurie, plage, bains de mer recherchés des touristes. S'adresser à L. D. S. Boîte postale 12 Trois-Pistoles, P.Q. 49-8

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.
Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

POSTE DE MEDECIN

Belle propriété en brique, avec dépendances, écurie et grange. En face de l'église près de la station, installation modernes et électricité. S'adresser à Mme Vve Docteur Sirois, Trois-Pistoles, P. Q. 49-8

AVIS

Nous désirons informer le public et les entrepreneurs en particulier que nous avons augmenté notre stock de vitres à chassis; aussi nous tenons une ligne de grandes vitres que vous ne pouvez vous procurer qu'à Québec ou Montréal, et nous les taillons à nos risques. Vous trouverez aussi tout ce qu'il faut pour la construction: clous, papier goudronné, noir ou gris, tôle, serrures de portes pour l'intérieur et l'extérieur, depuis 45cts jusqu'à \$8. Nous en avons en cuivre solide, poignée en verre taillé; enfin tout ce qui entre dans la construction, papier à couverture, etc. Nous tenons la peinture Martin Senour comme par le passé, huile de lin, mastic, et nous vous invitons à venir nous voir tout en vous remerciant de l'encouragement que vous nous avez donné par le passé.
Téléphone Nat. 30.
MICAUD & FILS.
Nos 43 à 3 Mont-Joli.

A VENDRE

Un magnifique emplacement situé dans l'avenue de l'Évêché, est à vendre. Voisin du terrain des Dames Ursulines.
S'adresser à MME VVE MICHEL RINGUET, Rimouski. No.1 jno.

A VENDRE

Bonne maison, terrain 48 de front sur 96 pieds de profondeur, sur l'avenue de l'Évêché, près de la station. S'adresser à Madame B. HEATLIE, Rimouski. 49 j.n.o.

AUTO A VENDRE

Un auto Ford à vendre, à de bonnes conditions. S'adresser à ALBERT DESROSIERS, cultivateur, 52-1-2-3 STE-LUCE.

AVIS

District de Rimouski, Cour Supérieure. No. 6188. Dame Marie-Luce Lavoie, épouse de J. Apollinaire Castonguay, de la paroisse du Lac au Saumon, ancien marchand et boulanger, dûment autorisée a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit époux.
Rimouski, 17 mars 1919.
Les procureurs de la demanderesse, ASSELIN & ASSELIN.

AVIS

MADAME M. SUMMERS, WINDSOR, ONTARIO
Informe le public que Mme Adélar Drapeau, la représentante, dans le bas de la province de Québec, où l'on peut se procurer tous ses remèdes. Renseignements fournis sur demande. Correspondance strictement confidentielle. Adresse: MME ADELARD DRAPEAU, Luceville, Co. Rimouski.

UN REMEDE POUR LE FOIE

Des dérangements du foie sont souvent causés par des aliments mal digérés qui surchargent les organes destinés à éliminer les résidus qui s'y forment. Aidez votre estomac à bien digérer sa nourriture en prenant 15 à 30 gouttes de l'Extrait de Racines connu sous le nom de Sirop Curatif de la Mère Selgel et bientôt vous ne souffrirez plus. Procurez-vous l'original.

AVANTAGES! PROFITEZ-EN!

Comme pendant notre grande vente du commencement de mars nous donnerons un escompte spécial de 10 p.c. sur toutes nos lignes de chaussures, pendant tout le mois d'avril. Ne manquez pas de venir faire une visite et vous convaincre que les prix sont très bas.

OCT. MICHAUD
Avenue de la Cathédrale
Rimouski.

NOUS REPARONS LES PNEUS
PNEUS ORDINAIRES OU DE CORDES
"Goodyear Cord", "Goodrich Silvertown Cord", "Dominion", etc.
Nous Renouvelons les Bandes de Roulement, réparons les Eclatements, en conservant l'empreinte des Antidérapants.
NOUS GARANTISSONS nos réparations et nous nous obligeons à payer le transport et à recommencer gratuitement le travail si celui-ci ne résiste pas.
DEMANDEZ NOS PRIX. Consultez votre banquier ou votre marchand quincaillier sur notre responsabilité.
Larivière INCORPORÉE
911 Blvd. St-Laurent, MONTREAL

AVIS AVIS

Je tiens à annoncer à ma clientèle qu'à partir du **1er MAI 1919** ma **TANNERIE** sera à la disposition du public pour le tannage des peaux en blanc seulement.

Je serai toujours à votre disposition pour vous fournir le cuir que vous pouvez avoir besoin. J'achèterai et paierai comptant le plus haut prix du marché pour les peaux vertes:

Peaux de Boeufs, Vaches, Veaux, Chevaux, Moutons, Orignaux, Chevreuils, Etc.

Les 33 années d'expérience que j'ai acquies dans ce commerce sont garantes de la satisfaction que vous trouverez toujours en m'encourageant.

Vous remerciant pour le patronage que vous m'avez accordé dans le passé, et sollicitant de nouveau votre clientèle, Je demeure, votre dévoué,

GEORGES DUMONT
TANNEUR - RIMOUSKI

Obligations 6 1/2% Cinq ans
DE LA
Montreal Tramways & Power Co.,
LIMITED

PRIX: 101—plus l'intérêt couru.
Pour rapporter 6.25 p.c.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
160 rue Saint-Jacques, Montréal.
Téléphone: Main 1260-1261 et 922 (Maison fondée en 1501)

WRIGLEYS

La Gomme la plus renommée

VOUS savez que le Royaume dont les enfants rêvent est rempli de friandises.

La manière la plus effective de faire de ces rêves une délicieuse réalité est d'apporter fréquemment chez vous de la gomme

WRIGLEYS
Pourquoi pas ce soir?
Se Conserve Fraîche
Hermétiquement Cachetée



Sa Saveur Dure!
Fait au Canada
WRIGLEYS A LA SPEARMINT
WRIGLEYS DOUBLE MINT
WRIGLEYS JUICY FRUIT

Camion-Auto Complet

Il est maintenant possible de se procurer le camion Ford (une tonne) complet avec carrosserie et accessoires, prêt à être mis en usage.

On peut tout de même encore acheter le chassis séparément mais en général le camion Ford sera vendu comme un produit Ford complet.

La carrosserie et le châssis seront construits de façon à donner le maximum de service Ford.

Cette mesure radicale dans la fabrication de Camions a été prise dans le but d'obtenir le plus d'efficacité possible du camion Ford; de donner à l'acheteur le maximum de valeur dans toutes les parties du camion; de fabriquer une carrosserie supérieure à un prix minimum.

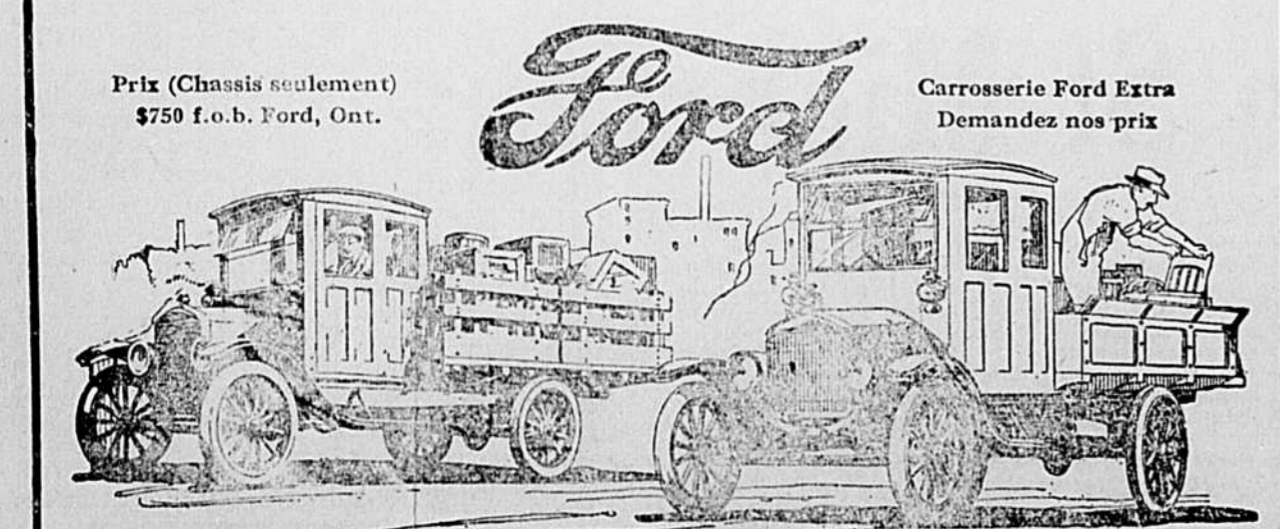
Deux Carrosseries Populaires **Siège Fermé**

Les deux genres de carrosseries de camions les plus en vogue sont la carrosserie "Express" et le modèle avec plateforme à échelottes.

Nous aurons ces modèles en stock, montés, peints (ou prêts à l'être) pour livraison immédiate.

Plateformes en chêne, côtés en noyer, monture et construction spéciale.

Construits solidement pour résister aux plus durs usages.



Prix (Chassis seulement) \$750 f.o.b. Ford, Ont.
Carrosserie Ford Extra Demandez nos prix
A. C. LANDRY - VENDEUR - MONT-JOLI

LA Banque Nationale

FONDEE EN 1860

CAPITAL AUTORISE - - - \$5,000,000.00
 CAPITAL PAYE - - - - \$2,000,000.00
 RESERVES - - - - - \$2,100,000.00

NOUS ACCEPTONS DES DEPOTS DE \$1.00 ET PLUS

Nous payons l'intérêt semi-annuellement, sur les comptes au Département d'Épargnes, au taux de trois pour cent l'an, sur la balance minimum du mois.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos : : : : Mandats de VOYAGE sont payables au pair par tous.

Notre Bureau de Paris, France

14, RUE AUBER
 offre des avantages exceptionnels au commerce et au public voyageur.

Les vêtements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en

EUROPE, aux ETATS-UNIS et au CANADA
AU PLUS BAS PRIX

R. O. GILBERT

Gérant de la Succursale de Rimouski.

SOUS-AGENCES :

BIC, ST-FABIEN et STE-LUCE STATION.

Imprimerie Générale de Rimouski

Etablissement Moderne par Excellence

Etablie en 1899

S'occupe spécialement de

Travaux de Grand Luxe

LIVRES, JOURNAUX, CERTIFICATS, REVUES, CALENDRIERS, Etc.

BROCHURES, PROSPECTUS, CATALOGUES, FACTUMS.

Rue St-Germain - Rimouski, Qué.

Tél. National S. Vachon. Propriétaire Tél. Kamourask.

BARDEAUX D'AMIANTE ET BEAVERBARD

Ayant un stock considérable de bardeaux d'amiante et de beaverbard, je désire annoncer à ceux qui désirent s'en procurer, que je leur vendrai à meilleur marché que les magasins de gros de Québec.

14-27- FERD. SANTERRE.

Agence de Voyages

JOHN McWILLIAMS

Pointe-au-Pere

Passages par navire à vapeur pour l'Europe

Billets émis pour toutes les Lignes Transatlantiques. Ports d'embarquement : Montréal, Québec, Halifax, St. John, New-York, Pointe-au-Pere.

Votre patronage, respectueusement sollicité.

John McWilliams

Gérant de Voyages
 POINTE-AU-PERE, P. Q.
 TELEPHONE NATIONAL

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions.
 DEVOIR.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à 9 milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres à certaines conditions. Une maison habitable est requise quand la résidence est établie dans le voisinage.
 Dans certains districts, un colon dont les affaires vont bien aura la préemption

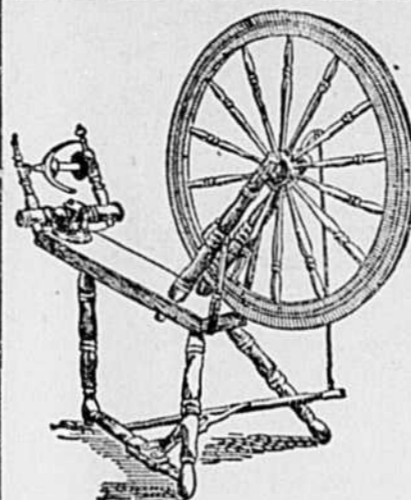
Un Bon Placement

L'ARGENT que vous économisez gagne de l'intérêt lorsque vous le déposez dans notre Département d'Épargne, et tous deux, le principal et l'intérêt, sont en sûreté et peuvent être obtenus n'importe quand vous le désirez. Ouvrez un compte aujourd'hui.

LA BANQUE CANADIENNE DU COMMERCE

W. CLOUTIER, GERANT.

RIMOUSKI, P. Q.



Épargnez de l'Argent EN TISSANT VOUS-MEMES VOS VETEMENTS

La vignette ci-contre représente exactement ce que nous vendons. Notre manufacture est la plus importante de tout le pays. Nous avons toujours donné entière satisfaction à nos nombreux clients, parce que dans les matériaux, la forme, la facilité d'action, ces rotets ne peuvent être surpassés. Vendus au prix de \$8.00 chacun F. O. B. St-Hyacinthe. Garantis pour cinq ans, sinon retournés marchandise et votre argent sera remboursé.

A. BORDUAS & CIE

Manufacturiers de rotets

152 rue Girouard - ST-HYACINTHE

AU PUBLIC

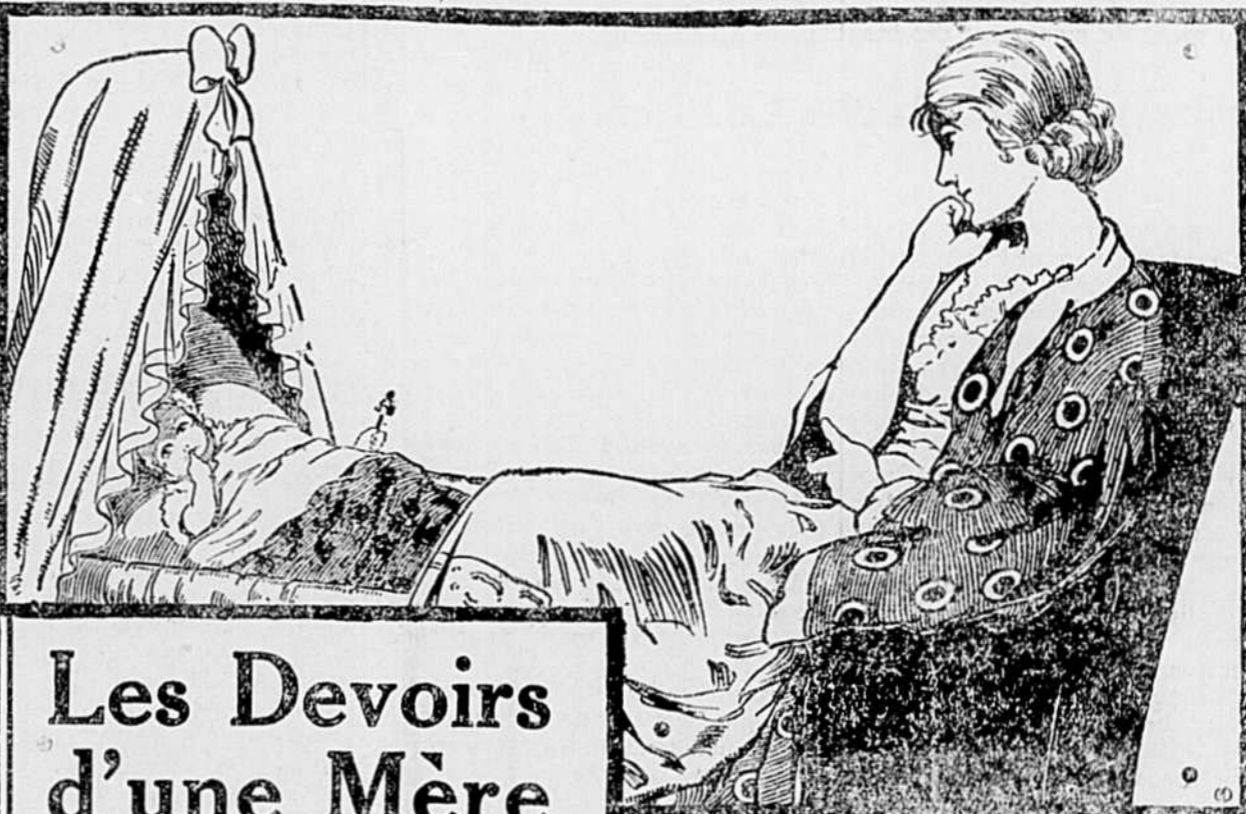
M. EMILE LEPAGE annonce qu'il est de retour à Rimouski, dans l'intention de continuer son métier de menuisier. Il s'occupera, comme par le passé, d'entreprises générales de toutes sortes. Adressez-vous à sa résidence, rue St-Louis, à Rimouski.

peut remplacer la culture avec certaines conditions.

W. W. CORY

G. M. G.

Sous-ministre de l'Intérieur.
 N. B.—La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payée.



Les Devoirs d'une Mère

En présence de nouveaux devoirs, de nouvelles épreuves, de chagrins, de déceptions, de surmenage qui épuisent ses forces, minent son énergie, usent ses nerfs, la jeune mère doit considérer que son premier devoir est de conserver ses forces morales et physiques, afin de pouvoir élever et protéger le petit être qui lui est si cher.

Toutes les luttes qu'elle doit soutenir, sans trêve ni merci, pour l'existence de son enfant, les longues veillées et l'épuisement qui en résulte exigent de sa part un effort tel que tous ses organes sont continuellement surmenés.

Voyez-la durant le cours des nuits longues, interminables, pendant que tout autour d'elle repose dans un profond sommeil, seule elle veille et une prière s'élève du fond de son cœur demandant au ciel la protection pour ce petit être si fragile pour lequel elle est volontiers prête à sacrifier ses forces, sa santé, sa vie.

Même, lorsqu'épuisée, elle s'assoupit un instant, là encore le repos lui est refusé. Au moindre bruit, elle lève la tête lourde de sommeil, surveillant d'un œil inquiet le bébé qu'elle aime tant, puis elle retombe dans un demi-sommeil, pour se réveiller à chaque heure, à chaque son lointain, qui auparavant ne servait qu'à bercer son sommeil.

Est-il surprenant dans ces conditions, qu'après ces longues veillées suivies de si près une maladie pénible et une longue convalescence, elle soit si pâle, si faible, si nerveuse? Combien y en a-t-il parmi ces jeunes mères, qui souffrent, toute leur vie durant, des conséquences de cette période de surmenage?

C'est surtout à ce moment là qu'il est de la plus haute importance de soutenir l'organisme et de le remonter jusqu'à ce qu'il ait reconquis ses fonctions normales. Le célèbre



Vin St-Michel

est pour ces jeunes mères, le tonique reconstituant le plus puissant, le plus efficace; leur meilleur soutien. Il donne très rapidement des forces, abrège la convalescence, procure une sensation de repos, de bien-être, de vigueur et de santé. Niche en fer, en tanin et en sels essences tiels à la vie, il donne un sang riche, pur et abondant. Spécifique de l'épuisement nerveux, le Vin St-Michel nourrit, calme et régénère les nerfs, intensifie la puissance nerveuse, augmente les forces, l'énergie et la vitalité. Délicieux au goût, facile à digérer, économique et efficace, c'est le reconstituant naturel que devraient employer les jeunes mères, les convalescents et toutes les personnes faibles, anémiques et nerveuses.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Soleils Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal

EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)

CARTES D'AFFAIRES

Avocats

LOUIS TACHE

AVOCAT, rue St-Jean, Rimouski.

ASSELIN & ASSELIN

AVOCATS.—Rue de la Station, Rimouski, P. Q.—L. N. Asselin, C. R.—R. E. Asselin, L.L.L.

GAGNON, SASSEVILLE & GAGNON

AVOCATS.—Avenue de la Cathédrale, Rimouski.—Téléphone 102.—L. Gagnon, L.L.L., P. Bélar Sasseville, L.L.L., P. Emile Gagnon, L.L.L.

GARON & JESSOP

—AVOCATS
 Bureaux voisins de chez M. Adelpard Rioux, marchand-cordonnier, RUE DE LA STATION
 A. P. Garon, C. R. J. J. Jessop, L.L.L.

Notaires

L. de G. BELZILE, L.L.B., NOTAIRE, Edifice de la Banque Nationale, Avenue de la Cathédrale, Rimouski.

J.-EUD. COUTURE, L.L.L., NOTAIRE PUBLIC.—Commissaire de la Cour Supérieure.—Coin des rues de l'Évoché et St-Edmond, Rimouski.—Tél. 168.

Médecins

Dr L. J. MOREAULT

ex-interne de la Maternité et de l'Hôtel-Dieu de Québec.—MÉDECIN-CHIRURGIEN.—Bureau: Avenue de la Cathédrale.

Dr Z. VEZINA

Ex-déve des Hôpitaux de Paris.—Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. BUREAU: Fraserville, coin des rues St-Laurent et Station.—Téléphones: Kamouraska 325.—Bellevue 319. Heures de Bureau: 10h15 à 11h30 A.M. et 2hrs à 5hrs P.M. Le soir: de 7 à 8hrs.

Dr L.-F. LEPAGE

—Médecin-chirurgien — Prop. de la Pharmacie St-Germain RIMOUSKI

Spécialités:—Maladies des enfants. De la gorge. Opération des amygdales.

HOPITAL VETERINAIRE

DU
 DR D. LANDRY, M. V.
 Hotel St-Louis - Rimouski
 Téléphone 142

Arpenteur

GEORGES OUMET

Ingénieur-civil et arpenteur, Rivière-du-Loup.—Téléphone Kamouraska. Rue de l'Église.—Arpentages et bornages suivant la loi, cadastrés, plans de divisions, subdivisions, cartes, levés, canalisation d'égoûts.—Diplômé de l'École Polytechnique de Montréal.

Huissiers-Assureurs

L.-HECTOR GARON

Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—DETECTIVE privé.—Bancs de tout compte.—Assurances: Feu, Vie, Plate Glass, Accidents.

ROSARIO REHEL

Huissier, Cour Supérieure, Rimouski.—Grand Comptable du Bénéfice.—Service de collection de comptes.—Service contre le feu.—RUE ST-JEAN, BARRIÈRE ST-E.—Tél. National 95.—Boîte postale 83.

F. J. COUTURE

COMPTABLE ET AGENT DE COMPAGNIES ASSURANCES CONTRE LE FEU, Etc. Taux les plus bas.—Pour autres renseignements s'adresser à F.-J. Couture, Rue de l'Évoché, Rimouski.

DR. L. T. LAVOIE

Chirurgien Dentiste

A Rimouski tous les jours

— EXCEPTE —

le dernier samedi de chaque mois, jusqu'au lundi à Matane, à L'HOTEL DIONNE.

Heures de bureau: 9 h. a. m. à 6h. p. m.

Dr C. C. WARREN

Chirurgien -Dentiste

Tél. 5916

203 Rue St-Jean

EDIFICE LINDSAY, - QUÉBEC

PIERRE LEVESQUE

— ARCHITECTE —

SUCCESSOR DE OUELLET & LEVRSQUE
 Bureaux: 115 St-Jean, Québec.

CLAVEAU & VEZINA

Ingénieurs Civils

Travaux municipaux de tout genre: aqueduc, égouts, chemins en macadam, béton, etc. Installations électriques par eau, gaz ou à vapeur. Plans, devis et estimés pour entreprises, publiques ou privées. Expertise.
 TROIS-PISTOLES, P. Q. 17-42

OSCAR BEAULÉ

ARCHITECTE A.A.P.Q.

21 rue d'Aiguillon - Québec
 Ancien bureau René P. LeMay

ALPH. GAMACHE

PLOMBIER, FERBLANTIER ET ELECTRICIEN

Spécialité: Appareil de chauffage à eau chaude, air chaud ou vapeur.

Avenue de la Cathédrale - RIMOUSKI

La belle saison est enfin arrivée. Ne retardez donc pas l'achat de votre auto si vous voulez en profiter. J'ai un stock complet de McLaughlin dans les différents modèles. Je me ferai un plaisir de vous donner une démonstration qui ne manquera pas de vous intéresser. Une visite est sollicitée.

J. Ad. LANDRY COMMERCANT D'AUTOS CAMIONS, ACCESSOIRES, Etc. Mont-Joli

AU BON MARCHÉ

Spécialité

ÉPICERIES de premier choix, Bonbons de toutes les qualités, Pommes et oranges, Légumes de toutes sortes, Raisin, Mélanges, Biscuits, Etc.

J. A. GARNEAU, MARCHAND GÉNÉRAL - Rue St-Germain, Rimouski.

GARAGE RIMOUSKI

A l'approche de la saison d'hiver il me fait plaisir d'annoncer que je suis en position de prendre soin d'une trentaine de machines. Cet hiver, les automobiles seront tenues dans un garage chauffé durant la saison et seront mises à neuf et prêtes à sortir aux premiers chemins du printemps. Mon expérience me permet de garantir entière satisfaction moyennant un prix modéré; réparations faites à prix fixe ou à l'heure.

Je profite de cette occasion pour remercier mes clients de l'encouragement qu'ils m'ont accordé et je répète que je suis ici avec l'intention de les satisfaire tous afin de pouvoir continuer à y faire affaires. Mes portes seront ouvertes de janvier (le 1er) à décembre (le 31) et je sollicite votre patronage.

GARAGE DE RIMOUSKI G. A. MORIN, prop.

ATTENTION! LISEZ!

A tous ceux qui désirent s'établir dans l'Ouest, cultiver à leur aise et ne pas travailler pour rien, l'abbé J. O. Rioux, missionnaire colonisateur pour la Saskatchewan, et connaissant tous les meilleures terres de la province, se fera un plaisir de diriger tout colon sérieux ayant un capital d'au moins \$2000 à \$3000 et de le placer avantageusement sous tous rapports. Tout le monde sait que la Saskatchewan, est la Province la plus productive de céréales de l'Ouest. Pour tous renseignements, s'adresser à REV. J. O. RIOUX, Archevêché de Regina, Sask.

Pour savoir la date d'échéance de votre abonnement, examinez la petite lisière de papier jaune qui porte votre adresse en tête de notre première page.

Fêtes et Souvenirs

Il y a quelque temps, nous recevions un fort beau volume de 300 pages publié à l'occasion des grandes Fêtes qui eurent lieu les 13 et 14 juin 1918 au Collège de Ste-Anne de la Pocatière. Ce volume contient un rapport minutieux et fidèle de ce qui se passa lors du Conventum général des Anciens élèves de Ste-Anne, au nombre desquels se trouvait, parmi les plus distingués, notre regretté évêque S. G. Mgr A.-A. Blais, qui fut, en effet, l'une des figures prédominantes au cours de ces fêtes.

Le livre est intitulé "Fêtes et Souvenirs", contient onze illustrations, un récit au long des fêtes, consacre deux chapitres intéressants aux Souvenirs évoqués par les "choses" et les "hommes" de la vénérable maison, etc.

Nos remerciements aux éditeurs qui nous ont envoyé très gracieusement un exemplaire des "Fêtes et Souvenirs."

Nouveau Protonotaire

Le successeur de feu Arthur Chamberland, M. l'avocat E.-Auguste Côté, est entré en fonction dans ses bureaux au Palais de Justice cette semaine.

Le protonotaire Côté cesse donc d'exercer la pratique de sa profession. Il est remplacé, comme associé de M. Aug. M. Tessier, C. R., par un jeune avocat M. Simard, de la Malbaie.

EPIPHANE MARTIN

Nous lisons dans "Le Messenger" de Lewiston, Me, 21 avril, ce qui suit : "Une des figures les mieux connues et les plus populaires parmi notre population, depuis plus d'un quart de siècle, vient de disparaître. En effet, M. J. E. Martin a été frappé subitement par la mort, à 10 hrs 45 cet avant-midi, pendant qu'il était assis à lire un journal, à son domicile de la rue Bartlett, M. Martin était tombé gravement malade d'une pleurésie il y a un mois, mais il paraissait être sur la voie du recouvrement et il se sentait tellement mieux qu'il avait recommencé ce matin à chanter les grand'messes à l'église St-Pierre, où il était chanteur depuis environ quarante ans.

Le défunt était natif de Rimouski, et âgé de 55 ans. Outre son épouse, née Angéline Pelletier, il laisse un fils Fernand et une fille Mme Rosario Dionne, ainsi qu'une petite-fille, Martine, enfant de Fernand.

Non seulement à l'église, mais dans toutes nos soirées publiques ou privées, M. Martin était toujours le chanteur aimé, et comme comédien, bien que d'un caractère privé assez sérieux, il n'avait pas de supérieur. Il était respecté et aimé de tous ceux qui le connaissaient et qui ne connaissent pas Martin ? Il était maître de chapelle à l'église St-Pierre, assistant directeur de l'Orphéon et membre fondateur de la Cour St-Paul des Forestiers Catholiques.

Nos plus vives sympathies à la famille". Il était le fils de M. Adolphe Martin, autrefois gardien du Palais de Justice à Rimouski, et frère de M. J. A. Martin, Protonotaire C. S., à la Malbaie.

Le Comité de l'Oeuvre du Monument accuse réception de la jolie somme de \$100.00 souscrit par des citoyens de St-Ulric de la Rivière Blanche.

Le Comité offre ses meilleurs remerciements aux généreux citoyens de cette localité.

Le Comité de l'Oeuvre du Monument. L. G. TRUDEAU, Sec.

NOTES LOCALES

M. et Madame Camille Ross, de Val-Brillant, sont en promenade chez M. Joseph Heppel, de cette ville.

Madame Edmond Boulay, d'Edmundston, est venue passer la semaine de Pâques chez ses parents de Rimouski.

M. l'abbé Emile Côté, vicaire de Matane, est en ville par affaires.

M. Camille Bérubé de Fraserville, assistant-surintendant de la Metropolitan pour le district de Rimouski, était de passage à Rimouski samedi par affaires. M. Bérubé doit se fixer ici avec sa famille au mois de mai, alors que la Compagnie Metropolitan ouvrira un bureau en notre ville dans l'ancienne propriété du Dr Gauvreau, appartenant aujourd'hui à M. Joseph Heppel, rue de l'Évêché.

M. Bérubé a récemment acheté, pour y demeurer, la propriété de Madame Vve G.-A. Marois qui s'en va se fixer à Lévis.

Le "Euchre" de lundi dernier, organisé par les Chevaliers de Colomb au bénéfice du Monument aux Soldats, et patronisé par M. et Madame Elzéar Sasseville, a été couronné d'un splendide succès sous tous les rapports. Les vastes salles du Château Tracy étaient remplies à débordement d'une foule joyeuse et animée. Les neuf parties de cartes furent jouées avec entrain. Les prix aux gagnants furent très nombreux et jolis. La distribution en fut faite par M. le premier Sasseville et M. le registraire Letendre, l'un des organisateurs. Mlle Adrienne Fournier fit, au piano, les frais de la musique au cours de la soirée. Des gâteaux et différents articles de valeur furent vendus à l'enchère au bénéfice du monument. Le réveil servi avant la distribution des prix fut très apprécié par la nombreuse assistance.

Le sermon de Pâques a été prononcé à la cathédrale par Mgr F.-X. Ross, vicaire capitulaire, qui terminait par la son intéressante prédication du Carême sur l'éducation. Le sermon de dimanche dernier a été l'un des plus beaux que l'on ait encore entendus dans la cathédrale de Rimouski. Le distingué prédicateur parla de l'autorité dans la famille et la société. Il définit ce qu'est l'autorité, comment elle doit être exercée, les qualités qu'elle doit avoir pour être parfaite, pour être respectée, écoutée et obéie : la puissance, la sagesse et l'amour. Avec quelle maîtrise, quelle élévation de pensée, quelle profondeur d'esprit, quel charme d'expression, l'éminent orateur sacré a su traiter de cet important sujet. Cette prédication du Carême par Monseigneur le Vicaire Capitulaire, si sensée, si claire, si éloquent, si instructive pour l'ensemble des fidèles devrait produire les meilleurs fruits dans les esprits et les cœurs.

M. et Madame Ed. Helleur sont de retour d'Outremont, après une promenade de trois semaines, en visite chez M. Walter Helleur.

M. Harrison, barbier de cette ville, conscrit appelé sous les drapeaux au printemps de l'an dernier, est revenu d'outre-mer, après plusieurs mois passés en France et en Belgique occupée. Le soldat Harrison faisait partie des troupes qui furent envoyées au-delà du Rhin, en Allemagne, l'automne dernier.

M. Harrison reprendra dans quelques jours l'exercice de son métier de barbier à l'endroit même qu'il occupait à son départ, au rez-de-chaussée des bureaux Asselin et Asselin, rue de l'Évêché.

Madame Vve Liénard, de Price, passe la semaine en notre ville.

Le manque d'espace nous force à remettre au prochain numéro le compte-rendu du euehre de lundi dernier, au profit du monument des braves.

DEMEUNAGEMENTS

(Crouis du terroir)

Les deux voisines, madame Lamalice et madame Languedeker, sont à leur porte et guettent, sans en perdre un détail, les allées et venues des nouveaux voisins qui sont en train d'aménager, dans le logement d'en face.

Mme Lamalice.—C'est ben de l'aria le déménagement, m'ame Languedeker.

Mme Languedeker.—Bonne Sainte! J'vous cré, m'ame Lamalice, Moé, j'ai pour mon dire que c'est quasiment aussi pire que de passer au feu.

Mme Lamalice.—C'est justement c'que je disais à mon vieux qui voulait encore déménager c't'année, si vous croyez.

Mme Languedeker.—Ah! les hommes! c'est ben tous pareils. Ca regarde pas de donner de la misère à une créature. C'est comme le mien, si j't'écoutais on déménagerait à tous les ans.

Mme Lamalice.—Y a du monde qui aime ça déménager. Mais, moé, j'sus pas une personne comme ça.

Mme Languedeker.—C'est comme moé, m'ame Lamalice.

Mme Lamalice.—Ah! j'vous dis s'y avait yenque moé pour charrier les paillasses, les déménageux feraient pas d'argent... Quiens! r'gardez-moé donc ça, les v'là qui amènent un voyage dans l'p'tit bas d'en face.

Mme Languedeker.—Savez-vous qui c'est qui vient rester là?

Mme Lamalice.—Pas bonnement, m'ame Languedeker, pas bonnement.

Mme Languedeker.—Ca m'a l'air d'un homme pis deux créatures.

Mme Lamalice.—La jeune doit être sa femme.

Mme Languedeker.—Ou ben sa soeur. C'est tet'ben un homme avec sa soeur pis sa mère.

Mme Lamalice.—Pardonnez, pardonnez, m'ame Languedeker, j'cré plutôt que c'est sa femme, rapport que j'les ai vus arriver à matin, pendant que j'étais sortie pour voir ouisque mon p'tit dernier était gagné, pis c'est elle qui portait les paquets.

Mme Languedeker.—Dans c'es-là ils doivent être mariés. J'sais pas s'ils ont ben des enfants?

Mme Lamalice.—J'en ai pas encore vu. Ils doivent être à l'école.

Mme Languedeker.—Ils les ont p'tet ben envoyés chez des parents, les enfants c'est si insérables dans le déménagement.

Mme Lamalice.—Ca, ça s'peut ben. Peut-être aussi qu'ils en ont eu et qu'ils sont morts.

Mme Languedeker.—Ca, ça se peut itout, m'ame Lamalice.

Mme Lamalice.—Puis la vieille, vous savez pas si c'est sa mère à lui ou ben sa mère à elle?

Mme Languedeker.—Ben j'sais pas si vous allez dire comme moé, mais j'cré quasiment que c'est la mère à la p'tite femme, parce qu'elle porte respect à l'homme. Quand il a bougré la cage du serin en bas de la voiture, j'ai

entendu la vieille qui disait :—"Vous, vous êtes jamais capable de rien faire de ben!"

Mme Lamalice.—Ça doit être sa belle-mère.

Mme Languedeker.—J'sais pas si c'est du monde en moyens?

Mme Lamalice.—J'sais pas, j'ai pas encore vu de set de salon.

Mme Languedeker.—Ils ont peut-être pas de salon.

Mme Lamalice.—Du monde qui ont pas de salon, on sait ce que ça veut dire.

Mme Languedeker.—C'est parce qu'ils ont pas les moyens d'en avoir.

Mme Lamalice.—Vous avez pas vu arriver de piano, m'ame chose?

Mme Languedeker.—Non, et j'cré ben qu'ils en ont pas. Quiens! j'cré ben qu'ils débarquent un sideboard. Ca m'a pas l'air du "moguené".

Mme Lamalice.—R'gardez-moi donc ça, c'p'tit miroir de rien qu'il y a dessus. C'est pas un miroir comme le mien, y s'en manque.

Mme Languedeker.—Ça doit être des meubles achetés à la semaine.

Mme Lamalice.—Ah! non, Sainte Pénite, ayez piquié de ben-autes! Regez-y-moi donc le couvrepiéd s'il est sale! C'est comme rien, pour salir le linge comme ça, qu'y disent c'qu'y voudront, ça prend du monde qui s'lave pas souvent.

Mme Languedeker.—Pour ça, j'sus ben avec vous, m'ame Lamalice.

Mme Lamalice.—Quiens, ils ont un canapé en tapis.

Mme Languedeker.—Parlez-moi pas de ça, ma chère dame, j'en voudrais pas pour coucher mon chien, c'est des vrais ramasse-punaies.

Mme Lamalice.—Ça a dû leur être donné pour rien.

Mme Languedeker.—Queuqu'un qu'avait jeté ça, j'suppose ben.

Mme Lamalice.—Ah! v'là un cadre de poignées de ceruciel. Le voyez-vous, m'ame Languedeker?

Mme Languedeker.—Ben, écoutez, m'ame Lamalice, c'est pas pour passer des remarques, rapport que vous savez que j'sus pas une personne r'marqueuse d'mon naturel, mais m'as vous dire comment c'que c'est, je l'trouve pas mal ch'n'u, leur cadre de poignées de ceruciel. Quant à avoir une bebelte commune comme ça, moé, c'est ben court, j'aime autant rien avoir. C'est pas vot'dire vous aussi, m'ame Lamalice?

Mme Lamalice.—J'vous cré, m'ame Languedeker. Enterrer un défunt dans un ceruciel avec des poignées aussi "cheap" que ça, c'est ben court, moé j'trouve que c'est aussi ben d'pas l'enterrer pantoute.

Avez-vous vu le cadre de ma défunte soeur que j'ai dans l'salon? J'vous mens pas, il a six pieds par dix. Et j'vous cré que c'est un tantant. Aussi si quand je déménage, j'ai pas honte de l'montrer. Moé, j'sus t'ann' femme comme ça, j'suis pas d'une nature regardante.

Mme Languedeker.—Ca doit être le cadre du défunt mari de la vieille?

Mme Lamalice.—Ou bien de celui de la femme, qu'est tet ben une veuve remariée?

Mme Languedeker.—Ou ben d'la première femme de l'homme qu'est là, qu'est peut-être marié en secondes noces?

Mme Lamalice.—Ca se pourrait ben aussi que ça serait un cadeau de noces de queuqu'un de leurs amis qu'est entrepreneur de pompes funèbres de son métier.

Mme Languedeker.—Des poignées qu'il avait de reste... Ben, j'vous demande un peu, regardez-y moé le parlat tout percé?

Mme Lamalice.—Pis du parlat commun, encore. J'vous mens pas, ma chère dame, j'en ai vu du pareil chez Dupuis, un jour de bargain, pour dix-huit cents et trois quarts la verge; j'en ai pas voulu.

Mme Languedeker.—Vous trouvez pas qu'ils ont pas mal de cuvettes dans c'te maison là?

Mme Lamalice.—C'est comme moi, Seigneur je m'mêle que de mes affaires, mais on sait ben; on a des yeux pour voir et on pense pas moins.

Mme Languedeker.—Pis, tenez, du monde qui déménage le soir, parlez-moi pas de ça.

Mme Lamalice.—Ils ont dû se sauver pour pas payer leur loyer.

Mme Languedeker.—Et, avez-vous remarqué comme ils ont pas mis de temps à décharger leur vieilleries? On voit qu'ils ont l'habitude. C'est du monde qui déménage souvent.

Mme Lamalice.—Quiens! c'est ben court, parlez-moi z'en pas, c'est de la p'tite potée, comme on dit. Excusez-moé, m'ame Languedeker, j'vas aller coucher mon p'tit dernier qui braille à fendre l'âme. Ah! l'enfant possédé! Si vous voyez venir un autre voyage, vous m'lâchez un cri par sus la galerie en arrière.

Mme Languedeker.—Ben, oyons, donc, vous savez ben que j'vous oublierai pas. Allez coucher vot'p'tit, j'vas les guetter.

Mme Lamalice.—Au revoir, m'ame Languedeker.

Mme Languedeker.—Au revoir, m'ame Lamalice.

(Par A. BOURGEOIS.)

Au Conseil de Ville

SEANCE DU 22 AVRIL

Mardi le vingt-deux avril, mil neuf cent dix-neuf, à une séance générale du conseil municipal de la ville de St-Germain de Rimouski, dûment convoquée et tenue en la salle publique de la dite ville, lieu ordinaire des séances de ce conseil, furent présents : Dr L.-J. Moreault écuyer, maire, Elzéar Sasseville, écuyer, pro-maire, et MM. Geo. Dumont, Chs. Désilets, Alphonse Bellavance et Oscar Morissette, tous échevins de cette ville et formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir :

(Comptes approuvés)

Vu la vente faite, par M. David Chassé à M. Antoine Levesque, de la propriété No p533 du cadastre de cette ville, par Mme Vve Geo. A. Marois à M. Camille Bérubé, de la propriété No 370, etc du cadastre de cette ville; par M. Louis Lengan à M. Joseph Brillant, de la propriété No 83 du cadastre de cette ville, le secrétaire-trésorier est autorisé à noter telles mutations et à faire, dans les livres et rôles d'évaluation et de perception, tous les changements nécessaires.

Proposé et unanimement résolu qu'un règlement soit adopté, et, par les présentes, un règlement est adopté, amendant le règlement No. 139, concernant les licences de commerce, comme suit, savoir :

1.—En insérant l'article 56a après l'article 56 du dit règlement, comme suit : 56a.—La licence prévue par les articles 55 et 56 donnera droit, au porteur de telle licence de boucher, de vendre du beurre et des oeufs.

Proposé et résolu que la licence, pour tenir un magasin de liqueurs de tempérance, liqueurs douces, fruits bonbons, tabac, cigares, cigarettes, soit accordée aux personnes suivantes, après examen de leurs demandes : M. Luc Dumais, M. Lauzier et Fils, M. David Boucher, M. A.-A. Levesque et M. Paul Lalouisi.

Proposé par M. Geo. Dumont, secondé par M. Alph. Bellavance que la demande de MM. J.-A. Berger et Frère, pour obtenir une licence de magasin de liqueurs de tempérance, liqueurs douces, etc., pour le premier mai prochain, soit refusée. Adopté.

Proposé et résolu que la licence de cocher, pour l'année commençant le premier mai prochain, soit accordée aux personnes suivantes, savoir : MM. Barthélemi Blanchet, Ls-Ph. Lavoie, Joseph Charbonneau, Joseph Thibault et Oscar Morissette.

Proposé et résolu que la licence de cocher soit refusée à M. Alfred Beaulieu.

Proposé et résolu que la licence de roulier public, pour l'année commençant le premier mai prochain, soit accordée aux personnes suivantes, savoir : MM. Hubert et Antoine Brisson.

(Amendements au prochain numéro)

M. Aug.-M. Tessier, C.R., Maire de la paroisse, accompagné de MM. les conseillers Louis Lavoie et Ulfranc St-Laurent, de la dite municipalité de la paroisse de St-Germain de Rimouski, présente une demande à ce conseil à l'effet d'obtenir la permission de construire un pont en béton, sur le ruisseau P. Morissette, dans les limites de cette ville, avec l'aide pécuniaire de cette corporation et la donation du terrain nécessaire. M. Tessier déclare que la construction du pont à cet endroit sera une grande amélioration en redressant le chemin sur une bonne longueur et que, tout en plaçant le dit pont dans les limites de la ville, le conseil municipal de la paroisse désire en garder l'entretien à ses frais.

Proposé et unanimement résolu que la permission soit donnée à la paroisse de Rimouski de construire le pont du ruisseau P. Morissette dans les limites de cette ville en en donnant le terrain nécessaire; à condition que la

municipalité de la paroisse de St-Germain de Rimouski s'engage, par règlement et contrat, à garder le dit pont comme sa propriété, à l'entretenir, et que la dite municipalité s'engage à appuyer la demande de cette ville à la législature pour changer les limites de la ville et de la paroisse à cet endroit, afin que le terrain, cédé par la ville pour la présente construction, soit mis dans les limites de la paroisse.

Le rôle d'évaluation des fonds de marchandises est alors soumis à l'examen de ce conseil. Après avoir pris connaissance de toutes les plaintes produites, entendu les parties intéressées et fait les corrections nécessaires, qui ont été paraphées par le président du conseil, le présent rôle est homologué.

Proposé et résolu qu'une taxe de 1-8 de 1 p.c. soit imposée sur la valeur des fonds de marchandises, d'après le rôle en vigueur, et que le secrétaire-trésorier soit chargé de préparer le rôle de perception pour percevoir cette taxe le premier mai prochain.

M. l'inspecteur de cette ville fait une demande au conseil pour obtenir une augmentation de son salaire et des gages des employés de cette corporation.

Proposé et unanimement résolu qu'il soit accordé une augmentation de vingt-cinq sous (25) par jour à M. Henri St-Laurent et aux autres employés de cette corporation, et de trois cents piastres (\$300.) par année à M. Michel Pineau, chef de police et inspecteur de cette ville.

M. Joseph Thibault, charretier de cette ville, demande au conseil de faire l'acquisition d'un terrain au nord de la gare du chemin de fer et d'y construire un kiosque pour l'utilité des charretiers et du public en général. Résolu de prendre la demande en considération et d'écrire aux autorités du chemin de fer pour l'acquisition du dit terrain à cette fin.

Et la séance est levée.

ST-MATHIEU

(Spéciale)

Le 13 avril, le deuil planait sur la paroisse de St-Mathieu. La mort, cette impitoyable faucheuse dont rien ne peut arrêter le bras, venait d'enlever à l'estime et la vénération de toute la population, M. le curé Cayouette.

Oui! la mort, venait de coucher en son dernier sommeil celui qui, pendant 19 ans, avait dépensé ses forces au service de ses fidèles. Et voilà que la mort l'enlève à l'improviste; lui qui hier, était rayonnant de santé! Seigneur, quels sont donc vos secrets!

Quelle ne fut donc pas la consternation de tous les paroissiens, à l'annonce de cette mort si subite! La tristesse envahit tous les cœurs. Tous se font un devoir de prier jour et nuit auprès de sa dépouille! Et lorsque mardi après-midi, on fit la translation des restes à l'église paroissiale, il était édifiant de voir tout le long défilé qui accompagnait la dépouille mortelle. A l'église à trois heures, on chanta les vêpres des morts. M. le chanoine Pelletier, curé de Rimouski, célébra, assisté, comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés W. Dionne et Ludger Harvey.

Le lendemain, eut lieu, le service solennel. Mgr F.-X. Ross, Vicaire capitulaire du diocèse, offrit le St-Sacrement : MM. les abbés D'Auteuil et Harvey, servaient diacres et sous-diacres. M. Alph. Fortin, ptre, se chargea de la musique. Après le service, Mgr Ross fit l'oraison funèbre. Il loua en M. le curé Cayouette, sa modestie. Il nous fit le portrait de la rapidité de la vie, et nous montra quelques leçons l'on pouvait tirer d'une mort si imprévue!

L'assistance était si nombreuse, que l'église ne pouvait toute la contenir! Assistaient au choeur M. le chanoine Ouellet, curé du Bic, MM. les abbés O. Dubé, curé de St-Simon, E. E. Pelletier, curé de St-Fabien, Giguère, desservant de la paroisse, Hermel Pelletier, séminariste, dans la nef, on remarquait, MM. Alphonse, Fénelon, et Léo Gayouette, frères de feu M. le curé; ses soeurs : Melles Evangéline, et Rose-Aimée Cayouette, sa tante; Melle O. Richard, et M. J. Richard, d'Ottawa. Beaucoup de personnes des paroisses environnantes, assistaient aux funérailles, mais il serait trop long d'en dresser la liste.

Portaient le corps : MM. Antoine Dionne, Alfred Belzile, Alfred Vaillancourt, Paul Létourneau, Cyprien Plourde et Narcisse Jean.

Cette douleur, cette assistance nombreuse aux funérailles, montre bien en quelle estime était M. le curé Cayouette chez ses paroissiens! Prions pour que le Seigneur, lui accorde un lieu de fraîcheur, de lumière, et de paix: "Locum refrigerii, lucis et pacis!" et qu'il lui accorde le repos éternel!

ALFRED DUBE, Secrétaire.

CANADA Province de Québec District de Gaspé Co. Bonaventure No. 1625.

COUR DE CIRCUIT SARA ANNE JONCAS, veuve de feu J. EUGENE LEVESQUE marchande publique de St-Bonaventure de Hamilton, comté de Bonaventure et District de Gaspé, Demanderesse.

vs JEROME MARTIN cultivateur de Bonaventure et District de Gaspé, maintenant de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. New-Carlisle, 23 avril 1919. (Signé) T. A. BLANCHET, G.C.S.

John Hall Kelly, Proc. de la dem. 3-4

SERVANTE DEMANDEE On demande une bonne fille sachant faire l'ordinaire et les travaux du ménage, pour servir à l'emploi d'un couple sans enfant. S'adresser au maître de poste de Rimouski, M. Josué Lepage. 2 j-n-o.

Nous attirons l'attention des amateurs d'automobilisme sur l'annonce de la maison Larivière Inc., de Montréal, que nous publions en deuxième page de ce numéro.

Service régulier de la malle, des passagers et du fret. ENTRE LE CANADA ET LES INDES OCCIDENTALES. La plus belle route pour les touristes canadiens aujourd'hui. Littérature sur demande. The Royal Mail Steam Packet Company. S. Z. COTE AGENT RIMOUSKI

LOGEMENT A LOUER Un bon logement à louer. S'adresser à Arthur Matte, Rimouski.

A LOUER Quelques bons logements à louer à Rimouski. S'adresser à Eudore Couture, N. P.

LIVRE SUR LA GUERRE Glorieux vainqueurs de la plus grande guerre de l'histoire. Un livre de 64 pages, en français, format 5 x 7, couverture papier toile, avec gravures, vient de paraître. Prix 25cts. Envoyez bon de poste à l'Imprimerie Canadienne, 814 Papineau, Montréal. Agents demandés. Prix spéciaux.

SIR WILFRID LAURIER Une brochure de luxe.—Avec gravures. Vient de paraître. Photographie de sir Wilfrid.—Maison où il est né.—Carolus Laurier, son père.—L'église de St-Lin, où il fut baptisé.—Maison où il demeura au temps de ses études.—Sa résidence à Ottawa.—Chapitres.—Sa vie. Sa Maladie, Sa Mort, Ses Funérailles.—Franco : 2 pour 25c.—Envoyez bon de poste à Imprimerie Canadienne, 814 Papineau, Montréal.

IMAGES DE SAINTE JEANNE D'ARC Série de 5 images de la sainte, couleur sépia, avec un résumé de sa vie, imprimé sur le verso. En plus, une image de la sainte pour encadrer. Les 5 images : 30c franco, à n'im porte quelle adresse.

1° Image de la sainte à la tête de l'Armée.—2° Jeanne d'Arc empêchant le pillage d'une église. 3° La sainte en prières dans sa prison. 4. La sainte mourant sur le bûcher. Série de 4 images \$1.00 franco : c'est-à-dire 20 images. Imprimerie Canadienne, 814 Papineau Montréal.

TABLEAU EN 9 COULEURS La charge victorieuse du 22^e Bataillon canadien-français à la Bataille de Courcellette. Dimension 22 x 28 pouces. Reproduction de la peinture à l'huile par le fameux artiste E. M. Gartlain : Prix : \$1.00 franco. Envoyez Bon Poste à Imprimerie Canadienne, 814 Papineau, Montréal.

SOUSSIONS DEMANDEES Des soumissions cachetées seront reçues par la société l'Agriculture du Comté de Rimouski au bureau du secrétaire à Beauséjour jusqu'à jeudi le 15 mai à midi, pour la construction d'une bâtisse de 60 pieds x 110 à 2 étages devant être construite en la ville de Rimouski. Les plan et spécifications seront visibles au bureau de M. Wilfrid Delaney, agronome à Rimouski. La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute des soumissions.

ALFRED DUBE, Secrétaire.

CANADA Province de Québec District de Gaspé Co. Bonaventure No. 1625.

COUR DE CIRCUIT SARA ANNE JONCAS, veuve de feu J. EUGENE LEVESQUE marchande publique de St-Bonaventure de Hamilton, comté de Bonaventure et District de Gaspé, Demanderesse.

vs JEROME MARTIN cultivateur de Bonaventure et District de Gaspé, maintenant de lieux inconnus, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois. New-Carlisle, 23 avril 1919. (Signé) T. A. BLANCHET, G.C.S.

John Hall Kelly, Proc. de la dem. 3-4

SERVANTE DEMANDEE On demande une bonne fille sachant faire l'ordinaire et les travaux du ménage, pour servir à l'emploi d'un couple sans enfant. S'adresser au maître de poste de Rimouski, M. Josué Lepage. 2 j-n-o.

Nous attirons l'attention des amateurs d'automobilisme sur l'annonce de la maison Larivière Inc., de Montréal, que nous publions en deuxième page de ce numéro.